AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-8-72 41300

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 3 au bulletin technique N° 142 de Juillet 1972 -

1972 - 19ème envoi

/V I G N E/

- Mildiou :

Les dernières pluies orageuses des 23 et 24 juillet, très irrégulièrement réparties et d'intensité fort variable, ont pu provoquer des repiquages de la maladie dans les parcelles où des taches existaient déjà (apparition de nombreuses fructifications du champignon à partir de la nuit du 19 au 20).

Dans ces cas particuliers notamment, il est recommandé d'appliquer un nouveau traitement, dès réception, si le temps demeure toujours incertain et, de toutes façons, dès la première menace de pluie.

Utiliser, de préférence, un produit fongicide à longue durée d'action.

- Tordeuses de la grappe :

Dans les parcelles très sujettes aux attaques de ces ravageurs, on peut encore intervenir, si cela n'a pas été fait (voir notre précédent bulletin), par un traitement curatif mais il y a lieu d'effectuer celui-ci sans attendre.

- Oïdium :

Ce champignon demeure très actif et les atteintes sur les grappes sont actuellement fréquentes un peu partout, en plaine surtout. Surveiller souvent les différentes plantations.

Nous rappelons que les soufrages par poudrage sont toujours très recommandables lors des années difficiles.

- Araignée jaune (Eotetranychus carpini) :

Depuis quelque temps, on constate une accélération du développement de cette espèce et les symptômes d'attaques (décoloration jaunâtre ou rougeâtre plus ou moins foncé, selon les cépages, du limbe le long des nervures principalement) se remarquent de plus en plus sur les feuilles hautes.

Surveiller de près les parcelles envahies au début du printemps en particulier et intervenir le cas échéant dès que le seuil de nuisibilité (plus de 30 formes mobiles en moyenne par feuille) est atteint et que des dégâts commencent à se manifester. Employer un acaricide spécifique et, autant que possible, limiter le traitement aux seules zones contaminées.

/TOUS ARBRES FRUITIERS/

- Araignée rouge (Panonychus ulmi) :

L'activité de Panonychus ulmi est également assez grande depuis quelque temps sur diverses espèces fruitières.

Dans les vergers envahis, où l'on dénombre en moyenne plus de trente formes mobiles par feuille, effectuer sans attendre un traitement soigné avec un acaricide spécifique d'été.

Respecter la législation relative à la limite d'emploi des pesticides avant récolte.

BALMA, le 27 Juillet 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.